

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique et
de la cohésion des territoires

**Direction générale des affaires maritimes,
de la pêche et de l'aquaculture**

Arrêté du 15 mars 2024

portant décision individuelle d'attribution de l'aide aux employeurs de marins embarqués sur
certains navires

NOR : TREM2406502A

(Texte non paru au Journal officiel)

Par arrêté du Secrétaire d'État auprès du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires, chargé de la mer et de la biodiversité, en date du 15 mars 2024, l'aide au titre du second semestre 2023 est attribuée aux 3 entreprises d'armement maritime dont la dénomination et l'identifiant SIREN sont les suivants :

1° Dénomination : ALKA MARINE SOLUTIONS

Identifiant SIREN : 885 113 613

2° Dénomination : SEAOWL

Identifiant SIREN : 844 755 504

3° Dénomination : JIFMAR GUYANE

Identifiant SIREN : 843 395 518